

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du : 07 février 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle Léo Lagrange sous la présidence de Monsieur Jean-Michel APARICIO.

Lettres de convocation individuelles adressées le 1<sup>er</sup> février 2024.

Etaient présents : M. APARICIO – M. REBEYROLLE -- Mme HERLEM – Mme MORTAGNE - M. MOREAU – M. PYCK – M. JACQUEMIN – Mme DAOUDI - Mme BENAIDA – M. ZENNAKI - Mme DOISON - Mme BARBEYRAC – M. GENY - M. CICEK – M. HELLAL – M. FOIREST – M. VENDERBECQ – M. LEULIER -- Mme HAZEBROUCK - M. RENO

Absents excusés pouvoir : M. GUERZOU (Mme BARBEYRAC) - Mme NEZAR (pouvoir à M. MOREAU) – M. SOARES (pouvoir à M. GENY) – Mme SERAYE (pouvoir à M. REBEYROLLE) – M. ZERIZER (pouvoir à M. PYCK) – M. DAMION (pouvoir à M. JACQUEMIN) - Mme ANTUNES (Pouvoir à Mme DAOUDI) – M. PARENTI (pouvoir à M. FOIREST)

Absent(s) : Mme DJERBI

Secrétaire de séance : Monsieur ZENNAKI, nommé à l'unanimité,

**Nombre légal de Conseillers : 29**

**En exercice : 29      Présents : 20      Pouvoirs : 8      Votants : 28**

**2024-001      OBJET : FINANCES LOCALES : DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2024 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1 et L. 5211-26,

**Vu** l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe »,

**Vu** l'alinéa II de l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

**Vu** l'avis de la Commission des Finances du 30 Janvier 2024,

**Vu** l'avis du Bureau Municipal du 1<sup>er</sup> Février 2024,

**Considérant** la présentation en séance du rapport sur les orientations budgétaires 2024,

**Considérant** le débat déroulé en séance,

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur REBEYROLLE,

Le Conseil municipal,

**Décide :**

**Article unique :**

**De prendre acte** de la tenue du débat portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2024 de la commune de Beaumont-sur-Oise.

Les débats ont porté sur :

- La nature des investissements en lien notamment avec les questions relatives à la voirie, aux travaux sur le gymnase et la rénovation de l'église
- Le budget relatif à l'école du CNEFASES,
- Les budgets liés aux dépenses sociales.

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture faite.

Suivent les signatures.

POUR COPIE CONFORME.

Jean-Michel APARICIO  
Maire de Beaumont-sur-Oise

Le maire certifie  
avoir fait afficher, aujourd'hui,  
à la porte de la Mairie, le  
compte rendu de la  
délibération ci-contre et qu'il  
a été fait observation  
Le .....2024,  
Le Maire,